



## Conférence ministérielle sur la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

© Patrick Robert

Ces 8 et 9 mars, les ministres représentants de douze États du Bassin du Congo sont réunis à Oyo, en République du Congo, pour créer le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, projet initié par le Président Denis Sassou N'Gusso lors de la Cop 22 à Marrakech, au Maroc.

L'amélioration de la vie des populations locales, la sauvegarde de la faune et de la flore associées au développement d'une économie bleue à la fois prospère et durable, en sont les objectifs. Dans ce numéro spécial des *Dépêches de Brazzaville*, retrouvez des exemples d'applications concrètes de ce processus panafricain.

---

### Clément Mouamba, Premier ministre de la République du Congo

Le chef du gouvernement s'exprime sur les différents aspects du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo : participants, enjeux, objectifs et concrétisations des intentions. [Page 3](#)

---

### Lutte contre l'exploitation illégal des forêts

Cameroun, Centrafrique, Congo et Gabon ont lancé, le 2 février 2017, un plan de lutte multilatérale contre l'exploitation illégale des forêts. Un processus, sur deux ans, afin de parvenir à « une bonne gestion forestière ». [Page 12](#)

---

### Kivuwatt : l'unique centrale à méthane du monde

Sur le lac Kivu, la centrale à méthane de Kivuwatt alimente un quart des besoins en électricité du Rwanda, soit 25 mégawatt. Et la capacité de cette centrale unique au monde devrait être portée à 100 MW en 2020. [Page 15](#)



## FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

## Réflexion

S'il n'y a plus d'eau...

... Plus de forêt, sans doute n'y aura-t-il plus de vie sur cette terre que, par son action quotidienne, l'homme découpe en de fins morceaux pour assouvir ses besoins toujours inextinguibles.

S'il n'y a plus d'eau, plus de forêt, sans doute n'entendrons-nous plus le chant amplifié du colibri perché sur la branche, pas non plus le rugissement des fauves, le barissement des pachydermes, le jappement des impalas du pourtour des rivières qui cernent l'immense région du Bassin du Congo.

Pour que cela ne soit pas ainsi, pour que cette terre auprès de laquelle nous prélevons tout, pour que l'eau qui en assure l'harmonie ne s'épuise pas, il est un engagement commun que les délégués réunis ce 9 mars à Oyo doivent prendre : celui de l'initiative courageuse d'un pacte bleu signé par tous, qui verra les douze pays membres de la région du Bassin du Congo devenir les ambassadeurs de bonne volonté pour la survie du deuxième poumon vert de la planète.

La bonne nouvelle pourrait être le fait que ces douze pays ne seront pas seuls sur le chantier. En raison de la présence en nombre des partenaires de cette initiative lancée par le Congo avec l'appui de ses voisins, on peut parier que de la cérémonie de signature de l'accord de création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, germera une communauté de vues sur l'objectif final du Fonds. Qui est de faire en sorte qu'autour de cette région se créent des dynamiques de développement à même de changer la vie des peuples qui l'habitent.

Mettre la main à la poche, voilà l'autre défi figurant en bonne place des dynamiques envisagées. En règle générale, les bonnes idées doivent précéder les bonnes actions, tandis que ces dernières peuvent être la somme de bien d'autres, régulées par l'alimentation de lignes budgétaires conséquentes. Le tout couronné par une gestion rationnelle de l'ensemble. Une fois ces agencements comblés, les générations présentes peuvent avoir de bonnes raisons de croire qu'après elles ne surviendra pas le déluge.

Gankama N'Sia

## Lancement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo - Oyo 8-9 mars 2017

Les 8 et 9 mars, les représentants des 12 pays du Bassin du Congo sont réunis à Oyo, en République du Congo, pour lancer le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Un projet ambitieux qui ambitionne de rassembler toute une région pour créer collectivement les conditions du développement durable.

Le Bassin du Congo concentre l'un des plus impressionnants écosystèmes de la planète, caractérisé par une grande diversité d'espèces. Deuxième massif forestier de la planète, second réservoir de carbone du monde après l'Amazonie, sa préservation représente un enjeu primordial et essentiel dans la réduction des effets du changement climatique. Au-delà de sa richesse végétale et faunique, ses immenses ressources en eau ouvrent des perspectives économiques, sociales et environnementales majeures pour la région.

Partant de ce constat, le principe de rassembler toute une région autour d'un projet commun a permis de dresser l'ossature de ce projet ambitieux.

## Poser les jalons d'une coopération régionale

L'initiative de la création d'un Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, lancée officiellement lors de la Cop 22 à Marrakech (Maroc) par le président de la République du Congo Denis Sassou N'Guesso avec l'appui de la Fondation Brazzaville pour la paix et la préservation de l'environnement, ambitionne de redéfinir les bases d'une économie collaborative associant exploitation raisonnée des forêts et gestion durable des eaux des côtes maritimes, du fleuve Congo et de ses affluents. Un principe de gestion communautaire qui prendra appui sur une coopération régionale accrue, tant dans la gestion des eaux que dans la préservation de la nature.

## Améliorer les conditions de vie des peuples d'un vaste ensemble humain

La création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, regroupant 12 pays d'Afrique subsaharienne, vise à en préserver les essences forestières aujourd'hui menacées et à accompagner la transition de l'économie forestière vers une économie de ressources issues de la gestion des eaux fluviales et maritimes. Un projet ambitieux et durable pour former le socle du développement économique et social des peuples qui y vivent et garantir la paix.

Le Fonds s'inscrit dans ce que la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies a défini comme l'économie bleue et propose des solutions au niveau économique aussi bien qu'environnemental.

Cette initiative portée par la République du Congo est soutenue par les pays du Bassin du Congo : Angola, Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Rwanda, Tchad, Tanzanie et Zambie.

## Accroître les ressources issues de la gestion des eaux

Avec l'appui de la communauté internationale, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo a pour vocation d'accompagner le développement de projets aux retombées économiques locales, nationales et régionales. Il participera au financement d'initiatives favorisant l'exploitation durable des eaux du Congo et de ses affluents et la valorisation des écosystèmes forestiers, à travers la mise en œuvre de programmes dans les domaines suivants :

Le dragage des cours d'eau pour améliorer leur navigabilité et l'intégration sous-régionale, Le traitement des déchets généralement déversés dans les cours d'eau et les océans, le transport fluvial, l'hydroélectricité, notamment les micro-barrages et les hydroliennes, la pêche moderne et durable et l'aquaculture, l'irrigation des cultures pour une agriculture moderne et durable, la recherche scientifique pour l'amélioration des connaissances sur les ressources en eau des pays de la sous-région.

Une transformation économique de fond qui exige un effort collectif et l'accès à de nouveaux financements avec l'appui des fonds régionaux, des institutions financières internationales et des principaux bailleurs de fonds.

« Que les lignes de la main m'ouvrent tous les chemins de ce long fleuve »

Tchicaya U Tam'si

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,

Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,

Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama

(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné

Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef

de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin

Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre

Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula,

Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana

(chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service), Rominique Nerplat

Makaya

## EDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath

(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Ganka-

ma, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté

de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-

Coordonnateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie

Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe /

Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,

Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani

Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue

Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta

Anto

Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbélé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia

Assistante : Sylvia Addhas

## DIRECTION TECHNIQUE

(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :

Martial Mombongo

Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi

Chef de production : François Diatoulou

Mayola

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 983 9227 /

(+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.

Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

Ont participé à ce numéro :

Adiac Communication, Camille Delourme

(coordination), Marie-Alfred Ngoma, Yhona

Pongault et Rose-Marie Bouboutou, low et

Séverine Coutaud (maquette), Freepik.

Documentation : Fondation Brazzaville

pour la Paix et la préservation de

l'environnement.

Photos : Adiac, Yann Arthus-Bertrand

et Patrick Robert

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-

N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville, République du Congo /

Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault



DF

## INTERVIEW

## Clément Mouamba :

« Il est fondamental d'inscrire le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo dans la durée »

les agences du système des Nations unies, les ambassades, les organismes sous-régionaux intéressés au développement durable et bien d'autres experts ; nous avons un bon retour sur les participations ».

**Le défi de la gestion de l'eau et de la forêt**

« Les chefs d'Etat réunis à Marrakech pour la COP22 l'avaient fort bien compris en faisant confiance au président Denis Sassou N'Gusso, pour que soit concrétisé cette initiative du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. En déléguant leurs ministres à la Conférence d'Oyo, ils en comprennent parfaitement la philosophie. Il est effectivement question du défi de la gestion harmonieuse de l'eau et de la forêt, parce qu'il faut se rendre compte que les cours d'eau dont regorge la région du Bassin du Congo, grands comme petits, se dégradent malheureusement ».

**Bassin du Congo : deuxième poumon du monde**

« Il va falloir s'organiser pour gérer au mieux nos ressources parce que pour l'essentiel, la vie se déroule autour de ces bassins. Chaque pays de la sous-région a ses spécificités, cela s'entend, mais les experts disent qu'à lui tout seul, le Bassin du Congo contribue pour plus de 40% à 50 % de ressources en eau déversées dans les océans. Il y a réellement un intérêt à redonner vie à tous nos cours d'eau, à organiser les systèmes de

pêche et de dragage, à traiter les érosions côtières, car la faune et la flore tiennent une place primordiale dans la vie des populations. Pour tout dire, le Fonds Bleu est un projet initié par le Congo mais qui sera porté par les douze pays du Bassin, avec l'appui de la communauté internationale ».

**Crédibiliser l'initiative**

« Nous espérons obtenir des financements conséquents pour le Fonds Bleu, parce que l'objectif est de faire en sorte qu'autour de cette initiative se construisent des projets porteurs capables de soutenir les économies des Etats-membres. Pour attirer les financements, il faut effectivement que le Fonds Bleu soit crédible à travers une gouvernance de qualité ; que les fonctionnaires affectés à sa mise en œuvre répondent de ce profil, ce qui, nous en sommes sûrs, contribuera à lever des ressources indispensables à sa survie. Car pour que la Conférence d'Oyo rentre dans l'histoire, tout doit être entrepris pour que le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo soit une initiative pérenne ».

**Jean Paul Pigasse et Gankama N'Siah**

(\*) Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, République Unie de Tanzanie, Tchad, Rwanda, Zambie.

En charge du comité ad hoc sur le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, le Premier ministre congolais se félicite de l'adhésion des pays de la sous-région (\*), des partenaires multilatéraux ainsi que de l'appui de la Fondation Brazzaville pour la Paix à l'initiative lancée par le président de la République Denis Sassou N'Gusso, le 15 novembre 2016, à Marrakech, au Maroc, lors de la COP22. Dans un entretien exclusif donné aux *Dépêches de Brazzaville* quelques jours avant la Conférence ministérielle qui donnera lieu à la signature de l'accord de création de ce Fonds, Clément Mouamba estimait que le plus important est que l'acte qui sera posé, ce 9 mars à Oyo, s'inscrive dans la durée. Entretien exclusif.

**Susciter une adhésion régionale**

« Au regard des contacts pris, des invitations adressées aux pays concernés ainsi qu'aux partenaires internationaux, nous pouvons parler d'un grand enthousiasme et d'une forte adhésion de ces derniers à l'initiative du Fonds. Nous avons en effet impliqué

## Le mémorandum d'accord conjoint de création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sera signé le 9 mars à Oyo, en République du Congo





## FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO



« Nous appelons la communauté internationale à soutenir le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et à apporter des contributions »

Denis Sassou N'Gusso  
Président de la République du Congo

## Le Bassin du Congo fournit la moitié des eaux que le continent africain déverse dans les océans

Avec 25 000 km de voies navigables, dont 15 000 classifiées, le potentiel hydroélectrique du Bassin du Congo est estimé à 100 000 MW.

Ces dernières années, les programmes de gestion durable ont été essentiellement axés sur la forêt, alors que cet espace géographique recèle un important potentiel hydrologique et marin qui mérite également d'être valorisé. L'objectif du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo est donc de renforcer l'approche écosystémique de gestion intégrée du massif forestier et des eaux du Bassin du Congo.

La zone géographique couverte par le Fonds Bleu comprend d'importantes zones côtières et plusieurs bassins hydrographiques qui forment un réseau très dense dont les principaux sont les suivants :

### Le bassin du fleuve Congo

Il s'organise autour du fleuve l'Oubangui (1 060 km avec un débit de 11 000 m<sup>3</sup>/s à Bangui), la Sangha (790 km ; 1 714 m<sup>3</sup>/s à Ouesso) et le Kasai (2 153 km ; 9873 m<sup>3</sup>/s) et le lac Tanganyika considéré comme le deuxième plus profond et plus important lac du monde en volume d'eau douce. Le bassin hydrographique du Congo s'étend sur la République du Congo, le Cameroun, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, l'Angola, le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie et la Zambie.

### Le bassin de l'Ogooué

Le bassin de l'Ogooué, qui prend sa

source aux environs de Zanaga, en République du Congo, est le plus vaste réseau fluvial de la République Gabonaise. Il s'organise autour du fleuve Ogooué long d'environ 1 000 km, avec un débit moyen annuel de 4 689 m<sup>3</sup>/s et ses principaux affluents la Lolo et l'Ivindo.

### Le bassin du Kouilou-Niari

Entièrement situé en République du Congo, le bassin du Kouilou-Niari s'organise autour du fleuve Kouilou-Niari long d'environ 560 km, avec un débit moyen annuel de 856 m<sup>3</sup>/s et ses principaux affluents la Bouenza, la Loudima et la Louessé.

### Le bassin de la Sanaga

La Sanaga, avec 920 km de long, est le plus important cours d'eau du Cameroun. Elle draine un bassin versant d'environ 140 000 km<sup>2</sup>. Son principal affluent est le Mban.

### Le bassin du fleuve Campo

Le cours d'eau principal du bassin du fleuve Campo ou Ntem, long de 460 km, prend sa source dans la province gabonaise du Woleu-Ntem et se jette dans l'Océan Atlantique au Cameroun. Ce bassin couvre une superficie de 31 000 km<sup>2</sup> et constitue une frontière naturelle à l'est entre la République Gabonaise et la Guinée Equatoriale.

### Le bassin de Mbini

Il constitue le principal bassin de la Guinée Equatoriale. Le fleuve Mbini, qui prend sa source en territoire gabonais, est long de 338 km.

### Le bassin du Cuanza

Son principal cours d'eau, le Rio Cuanza, est le plus long de l'Angola, avec 1 500 km. Il appartient au versant Atlantique.

### Le bassin de Cunene

Le Rio Cunene, à la frontière de l'Angola avec la Namibie, long de 1 050 km, est le cours d'eau principal de ce bassin. Il fait également partie des fleuves angolais du versant Atlantique.

### Le lac Tanganyika et la rivière Malagarasi

Considéré comme le deuxième plus profond (1 400 m) et plus important lac en volume d'eau douce du monde, le lac Tanganyika se partage sur les territoires de la RDC, de la Tanzanie, de la Zambie et du Burundi. Il est principalement alimenté par le bassin du Malagarasi et envoie ses eaux dans le fleuve Congo par la Lukuga, son émissaire. Le lac Tanganyika héberge 325 espèces de poissons, dont 250 espèces de Cichlidés, pour la plupart endémiques.

Source : Fondation Brazzaville pour la Paix et la préservation de l'environnement

## INTERVIEW

Jérôme Koumba :

« Les pays de la sous-région doivent s'appropriier le bien-fondé de cette action »

La mise en place du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo s'annonce comme l'une des pistes de la diversification de l'économie de la sous-région du Bassin du Congo. Les Dépêches de Brazzaville ouvrent leurs colonnes à Jérôme Koumba\*, spécialiste des normes internationales environnementales.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Adhérez-vous à la volonté politique socio-économique de la mise en place du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo dans la sous-région ?

Jérôme Koumba : Evidemment oui, dans la mesure où je figure parmi les acteurs de la question du changement climatique qui par ailleurs fait partie des domaines prioritaires du cabinet que je dirige depuis 22 ans. La pertinence d'une telle action réside dans le fait que ce Fonds Bleu proposera des subventions renouvelables chaque année de 100 millions d'euros avec des engagements sur le long terme, œuvrant pour la protection de l'environnement et pour la réduction des effets du réchauffement climatique dans la région.

LDB : Quelles sont vos attentes à l'issue du lancement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ?

JK : Il est impératif que les pays de la sous-région s'approprient le bien-fondé de cette action. Concevoir est une chose, la mise en œuvre en est une autre, car elle implique que les financements soient pourvus dans des délais requis et conformément aux exigences consignées par les différentes parties prenantes.

LDB : En tant qu'expert de l'environnement, envisagez-vous d'autres initiatives pour la préservation des étendues des eaux de la sous-région ?

JK : Avant de se préoccuper d'imaginer d'autres initiatives, je pense profondément qu'il y a une urgence à s'occuper du problème du Lac Tchad qui, aujourd'hui, a déjà perdu près de 90% de son étendue. Des mécanismes visant à lutter contre son assèchement intégral doivent être prises. Les conséquences pourraient aller de l'accroissement de la pauvreté à la poussée migratoire vers des pays qui n'auraient très certainement pas les moyens d'accueillir des arrivées massives de personnes non attendues. Cependant, d'autres initiatives ne manquent pas bien évidemment.

\* Jérôme Koumba est spécialiste des Normes Internationales d'environnement - Normes ISO 14000, de management de l'énergie - Norme ISO 50001, de développement durable. Consultant international et expert auprès des Nations unies, il dirige GES Environnement à Paris.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

Le fleuve Congo est une véritable source d'inspiration pour les artistes écrivains des deux rives. Franklin Boukaka a composé *Pont sur le Congo*, chanson célèbre qui érige un pont imaginaire sur le fleuve dans le subconscient des populations des deux rives. Pamela Mounk'A a chanté un amour qui s'éloigne d'une rive à l'autre avec la chanson *Masouwa*. Que dire de Jacques Loubelo avec *Na wo tsetsa*, reprise par le groupe *Lang'i*, l'artiste togolaise *Uta Bella* et Miriam Makeba, sous le titre *Milele* ? Plus récemment, l'écrivain congolais Aimé Eyengué a créé un courant de pensée littéraire intitulé, *La Fleuvitude*. Et tant d'autres qui ont écrit et chanté leurs rêves de cet univers fluvial...

MAN

## Le Congo, fleuve aux multiples dénominations

La région hydrographique du Bassin du Congo est caractérisée par le drainage des eaux du majestueux fleuve Congo et de ses affluents. Avant l'arrivée des Portugais jusqu'à nos jours, les riverains ont donné plusieurs noms à ce fleuve d'Afrique centrale

C'est un fleuve aux multiples dénominations charriant ses eaux sur près de 4 700 km depuis sa source la plus éloignée des contrées, du Nord jusqu'au Sud, avant de se jeter dans l'Océan Atlantique. Il prend sa première source de l'affluent de la rivière Luapula à travers le lac Bangwelo et par l'amont, depuis la Lualaba, nom donné au fleuve Congo jusqu'à Kisangani.

De la rive gauche, les Portugais le désignèrent sous le nom de Zaïre, par une déformation des mots Nziari, Nzali, Njiali, Niadi, qui signifient simplement rivière en langues vernaculaires. Ce nom fut repris pour nommer l'actuelle République Démocratique du Congo, sous la présidence de Mobutu Sésé Seko. En son temps, Stanley avait proposé de l'appeler Livingstone en l'honneur de l'explorateur anglais, mais cette proposition n'avait pas été ratifiée par sa hiérarchie.

Par sa rive droite, le fleuve Congo est né d'une seconde source sur les hauts plateaux à la limite de l'Afrique australe, drainant en son lit ses eaux fougueses le long des berges des nombreux villages qui le bordent du Nord au Sud. Ses noms sont similaires à ceux de la rive gauche. Il s'appelle diversement : Nzadi ou Nzari.

Souvent comparé au Nil dont il partage la source, le fleuve Congo possède un bassin versant de 3,7 millions de km<sup>2</sup>, à cheval sur 7 pays. Il représente à lui seul la moitié des eaux africaines déversées dans l'Océan Atlantique. Son embouchure, au niveau de Muanda, fait partie de la RDC, bande de terre coincée entre l'enclave du Cabinda et l'Angola, tandis qu'au Sud du Congo Brazzaville, la façade maritime met en concurrence le Congo face aux fleuves et lacs qui arrosent le Mayombe : la Loémé, la Noubi, la Nongo, Louvandji et le Kouilou pour les fleuves ; Tchibenda, Tchivcka, Conkcuati, Yangala, Youbi, Kobambi, Bindi, Loufoualéba, Cayo, Dinga et Nanga pour les lacs et affluents.

Marie-Alfred Ngoma





© Patrick Robert

## L'essentiel du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

- Les forêts du Bassin du Congo couvrent 220 millions d'hectares de forêts.
- Des subventions renouvelables de 100 millions d'euros (un peu plus de 65 milliards de FCFA) seront proposées chaque année avec des engagements sur le long terme œuvrant pour la protection de l'environnement et pour la réduction des effets du réchauffement climatique dans la région.
- Le projet est en gestation. Des réunions entre les dirigeants, les experts et autres bailleurs de fonds suivront pour sa mise en œuvre et la définition des mécanismes de son fonctionnement.
- Les ministres des Affaires étrangères et de l'Environnement des pays concernés se retrouvent les 8 et 9 mars 2017 pour parapher un protocole d'accord en vue de lancer l'initiative.
- Des experts ont souhaité que le Tchad soit associé à l'initiative. Ce qui aiderait à trouver des solutions à l'assèchement de son lac qui a perdu 80% de sa superficie au cours des quarante dernières années.



### Sir David Richmond :

« Les peuples du Bassin du Congo ont le droit d'accéder à une meilleure qualité de vie »

Le 15 novembre, le président Denis Sassou N'Guesso lançait à Marrakech le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, une proposition de la République du Congo en collaboration avec la fondation Brazzaville pour la Paix et la préservation de l'environnement. Dans une interview accordée aux *Dépêches de Brazzaville*, Sir David Richmond, le directeur général de la Fondation, explique le sens de cette initiative.

**Les Dépêches de Brazzaville (LDB) :** Qu'est ce qui a motivé la mise en place d'un Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et son officialisation par le président du Congo lors de la COP 22 ?

**Sir David Richmond :** Cette idée de Fonds Bleu pour le Bassin du Congo répond à deux impératifs. Le Bassin du Congo est l'un des écosystèmes les plus importants du monde ; il constitue le second réservoir de carbone après le Bassin d'Amazonie et joue un rôle clé dans tous les efforts de prévention du réchauffement climatique. Un rôle capital pour le monde entier qu'il faut préserver. L'autre impératif repose sur le principe que tous les pays et tous les peuples du Bassin du Congo ont le droit d'accéder à une meilleure qualité de vie. Il faut donc réconcilier ces objectifs. Nous avons lancé cette idée de Fonds Bleu pour répondre à ces deux impératifs en partant du principe qu'il faut passer d'une économie de ressources forestières à une économie collaborative qui s'appuie davantage sur les ressources issues de la gestion des eaux du fleuve Congo et de ses affluents, ce qui ouvre toute une gamme de possibilités pour le développement durable. Par exemple, le transport et la navigation sur le fleuve et ses affluents, la pêche et la pisciculture, l'irrigation, très importante malgré le fait qu'il y ait beaucoup de pluie dans cette région du monde pour développer l'agriculture dans les savanes, la gestion des eaux usées, l'écotourisme... Toute une série de possibilités basées sur la ressource finalement renouvelable que représente l'eau ; une ressource

qui permet aussi de diversifier les sources d'énergie, notamment avec l'hydroélectricité.

**LDB :** Comment avez-vous accueilli la proposition du président pendant la COP 22 ?

**Sir David Richmond :** Le soutien du président de la République du Congo était très important parce que finalement, dans les grandes rencontres internationales, ce sont les Etats et les présidents qui comptent. Pas les fondations. Les fondations ont les idées mais pour les lancer, les concrétiser, les présenter à la communauté internationale, l'appui d'un Etat est indispensable et nous sommes très reconnaissants au président Denis Sassou N'Guesso qui a décidé de soutenir notre projet et de le lancer pendant la Cop 22. Il a réussi à lancer l'appel à la communauté internationale à soutenir le Fonds Bleu et à apporter leurs contributions. Avec son ministre des Affaires étrangères, Jean Claude Gakosso, ils ont rassemblé les soutiens de tous les pays du Bassin du Congo et maintenant 11 pays appuient cette initiative: le Congo bien sûr, l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République unie de Tanzanie, le Rwanda et la Zambie.

**LDB :** Le projet est ambitieux. Quel sera le cadre de redistribution des rôles ?

**Sir David Richmond :** Tous ces pays sont les bénéficiaires potentiels de ce Fonds Bleu mais il y a beaucoup de travail à faire

pour définir comment nous allons administrer le fonds, quelle en sera la gouvernance, etc. Pas mal de questions qu'il faut discuter en détail avant d'en concrétiser les réponses. Ce travail de mise en œuvre commence maintenant. Une réunion interministérielle des pays concernés se tiendra au mois de mars 2017 pour arriver à un accord sur les questions que je viens d'évoquer. Elle se fera probablement à Brazzaville à l'invitation du président Denis Sassou N'Guesso. Une fois définie une position commune, collective des pays du Bassin du Congo, une discussion sera engagée avec les bailleurs de fonds, le Fonds vert, la Banque mondiale, etc. Maintenant, il est temps d'avancer, de donner l'impulsion à ce projet. Un des rôles de la fondation de Brazzaville est de s'assurer de cette impulsion cette motivation de tous les pays. Nous allons jouer ce rôle, avec évidemment le soutien et l'aide du président congolais.

**LDB :** Il existe sur le continent des organismes régionaux qui travaillent déjà dans ce sens. Seront-ils des partenaires pour vous ?

**Sir David Richmond :** Le Fonds Bleu ne vient pas en concurrence avec ceux qui existent dans le monde. Nous avons déjà eu des entretiens avec le CICOS par exemple et effectivement, il faut travailler avec les organisations régionales existantes. Elles peuvent jouer un rôle important dans cette initiative mais, d'une certaine manière, il revient aux pays du Bassin du Congo de définir eux-mêmes le rôle exact

des organisations existantes. Avec plusieurs possibilités. Par exemple, une organisation doit diriger le Fonds Bleu. Qui le fera ? Une organisation existante ? Faudra-t-il en créer une nouvelle ? Aucune décision n'a encore été prise sur ce point. La fondation va animer cette discussion, qui se fera entre les pays eux mêmes, car il leur appartient de prendre les décisions. Un plan d'investissement est aussi à bâtir. Le Fonds Bleu va financer les projets dans les secteurs évoqués mais il faut une recherche, une analyse, un plan qui identifie les secteurs prioritaires et dans ces secteurs, les projets prioritaires. Parallèlement, des études seront menées pour montrer que ces secteurs et ces projets vont contribuer à diminuer la production de carbone. C'est important pour les bailleurs de fonds. La question reste ouverte : qui va faire cette étude ? Là encore une discussion est nécessaire. Peut-être une organisation régionale, peut-être la Banque mondiale. Je ne sais pas. Nous allons en parler mais il y a pas mal de possibilités pour impliquer les organisations régionales si les pays sont d'accord.

**LDB :** La Fondation de Brazzaville a joué un rôle important dans ce projet. Quel est son rôle ?

**Sir David Richmond :** La fondation existe depuis moins de deux ans. Elle s'est appelée la Fondation de Brazzaville parce qu'elle trouve ses origines dans l'Accord de Brazzaville de 1988 qui a conduit à la fin des conflits en Afrique australe et finalement préparé la fin de l'Apartheid en Afrique du sud. C'est un accord très important et l'année de son 25<sup>e</sup> anniversaire, le président Sassou N'Guesso a souhaité que soit trouvé un moyen pour maintenir l'esprit de l'Accord de Brazzaville. C'est dans cette idée que la Fondation de Brazzaville a trouvé ses origines. Maintenant la Fondation mène deux actions distinctes mais qui sont liées. D'abord, des missions de diplomatie informelle pour

créer le dialogue dans les conflits entre les partis opposants, et trouver les moyens de prévenir les conflits, ou les résoudre. C'est une question de dialogue, de contacts et de rapprochements. Un champ d'actions est mené dans ce sens. Parallèlement, la fondation soutient la création de projets économiques par des initiatives régionales pour promouvoir la coopération économique entre les pays dans l'intérêt de la prospérité et la paix. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'idée de cette initiative du Fonds Bleu qui rassemble 12 pays du continent. Le Fonds Bleu est une manière d'encourager les projets entre ces pays.

**L.D.B :** La fondation rassemble des personnalités très diverses et est domiciliée à Londres. Pour quelles raisons ?

**Sir David Richmond :** Le fondateur principal, Jean Yves Olivier, ancien collaborateur du président Denis Sassou N'Guesso ne voulait pas que la fondation soit perçue comme une extension de la politique africaine de la France. Il voulait une indépendance et ne souhaitait pas que cette organisation se limite à la francophonie, mais à toute l'Afrique. Le champ d'action de la Fondation est mondial et concerne tout le continent africain, pas seulement francophone. En outre, l'administration des organisations caritatives à Londres est bien réglée et donne confiance à nos donateurs potentiels. La fondation a un comité de conseillers international très réputé, tous ont une expérience d'intermédiation de diplomatie informelle et le prince Michael de Kant qui en est le président, nous accompagne avec sa longue expérience dans le domaine de la conservation et du développement durable.

Propos recueillis par  
Bénédicte de Capèle  
et Marie-Alfred Ngoma



**AU CŒUR DU FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO, L'EAU EST UN BIEN INESTIMABLE POUR LES 250 MILLIONS D'HABITANTS DES DOUZE PAYS MEMBRES. CONGO, OUBANGUI, ZAMBÈZE OU ALIMA, LE FLEUVE ET SES AFFLUENTS NOURRISSENT TERRES ET HOMMES. DU TCHAD À LA TANZANIE, EN PASSANT PAR LE CONGO, DES PROJETS CONCRETS D'ÉCONOMIE BLEUE COLLABORATIVE.**



## PÊCHE

### Le district de Bunda en Tanzanie investit dans la pêche durable

Poverty-Environment Initiative (PEI), programme conjoint du PNUD et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), appuie les efforts engagés en faveur de l'environnement et des populations dans le cadre de projets d'envergure nationale et locale.

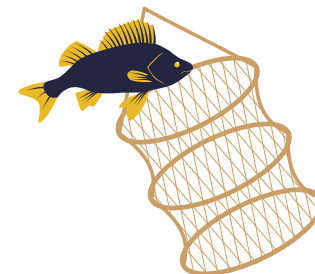
En Tanzanie, ce programme s'emploie à réduire la surpêche et la dégradation des écosystèmes et à améliorer les moyens de subsistance dans la région du lac Victoria. Un objectif qui passe par l'institutionnalisation de pratiques de pêche durables dans le district de

Bunda. Depuis 2015, l'accent est mis sur l'utilisation pérenne des pêcheries. La mise en œuvre du plan à Bunda a facilité la création de 14 groupes de piscicultures (réunissant 312 membres dont 40% de femmes). Deux des groupes ont soumis en 2015 et reçu des prêts de 6 200 dollars de Twiga Bancorp

pour initier la pisciculture en cage : une option de pêche plus durable que les pratiques actuelles. Les pisciculteurs ont également reçu une formation sur la façon d'exploiter les étangs à poissons et d'utiliser les techniques d'élevage des poissons. Huit bassins de poissons ont été établis dans le district et le

secteur privé a développé la pisciculture dans trois villages (Mugeta, Karukekere, Kibara). Au total, 38 600 poissons ont été ensemencés en utilisant les nouvelles techniques et avec de nouvelles façons de sécher les sardines pour accroître leur rentabilité.

**Rose-Marie Bouboutou**



## SAVEURS DE MOSSAKA

### Le moukalou de Mossaka au marché de Château-Rouge en France

Depuis les années 90, les Congolais de l'étranger s'approvisionnent en produits alimentaires *made in Congo* au marché de Château-Rouge à Paris. Parmi la panoplie de mets typiquement congolais figure en bonne place le moukalou.

Fin la période où « manger congolais » était synonyme d'un colis reçu des parents depuis le Congo ou du transport des denrées dans ses bagages au retour de vacances. Désormais, il suffit de quelques euros pour s'offrir de quoi concocter un repas au goût du terroir *made in Congo*.

Le moukalou demeure un mets très prisé, poisson fumé de Mossaka au confluent de la Sangha et du fleuve Congo, assaisonné des condiments appropriés. Une tradition d'antan retrouvée en plein Paris.

Ainsi, le moukalou, produit dans les villages de pêcheurs situés le long du fleuve Congo et dans les îles entre Mpouya et Brazzaville, s'internationalise. De Mossaka, Loukolela, Epena, Dongou, Impfondo, Liranga, Matoko, Makotimpoko Bouemba, Mpouya et Ngabe, la production du poisson

embryonnaire alimente les consommateurs de poissons frais immédiatement séchés jusqu'en France de façon substantielle. Embarquées à Mossaka, les cargaisons de ballots de poissons poursuivent leur cheminement depuis le port d'Oyo sur l'Alima dans le département de la Cuvette, jusqu'aux marchés brazzavillois.

Jusqu'alors, le péripète de ces paniers s'arrêtait aux marchés locaux. Avec le développement de produits alimentaires ethniques du quartier Château Rouge à Paris, les commerçants proposent ainsi le moukalou sur leurs boutiques. « Lorsque l'on habite en France et que l'on est Congolais, on a beau aimer la cuisine française, retrouver le moukalou accompagné d'un bon manioc, est un vrai régal », confie un habitué du marché de Château Rouge.

Désormais, des étals colorés du marché portuaire d'Oyo aux commerces exotiques parisiens, le moukalou constitue une nouvelle passerelle culinaire entre le Congo et la France.

**Marie Alfred Ngoma**



## CONGO

### Transport fluvial : une société publique desservira les voies navigables

Le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Gilbert Mokoki, a annoncé le 23 février à Brazzaville, l'intention du gouvernement de lancer la Société congolaise des transports fluviaux (Socotra), qui exploitera les voies navigables nationales aux côtés des unités fluviales privées. « Nous encourageons l'initiative privée mais nous sommes aussi en train de réfléchir comment

lancer la Socotra et rendre cette unité de production opérationnelle », a déclaré le ministre Mokoki au terme d'une visite de structures sous sa tutelle, soulignant la nécessité des pouvoirs publics d'investir dans le transport de passagers sur les voies navigables. De fait, le secteur des transports fluviaux se trouve dans une situation délicate depuis la dissolution de l'ex-Agence transcongolaise de

communications (ATC), qui englobait les ports de Pointe-Noire et de Brazzaville, le chemin de fer Congo océan (CFCO) et les voies navigables. Au nombre des problèmes qui pénalisent les transports fluviaux, figurent l'ensablement des cours d'eau et la rareté des embarcations, malgré les besoins croissants des populations des localités dépendant des unités fluviales.

## TCHAD

### Lac Tchad : Ségolène Royal engage des actions dans des villages

Comme elle s'était engagée lors de la réunion de haut niveau des chefs d'Etat du continent africain au cours de la COP21 à Paris, la ministre française de l'Environnement et présidente de la COP21, Ségolène Royal vient d'engager des actions dans plusieurs villages autour du lac Tchad en faveur de la reforestation et de l'énergie solaire.

Deuxième zone humide d'Afrique, la région du lac Tchad est durement affectée par le changement climatique. Ségolène Royal compte y soutenir la restauration et la réhabilitation de l'écosystème par une mobilisation du fonds de transition énergétique.

Le projet comporte trois volets :

- Le reboisement et la gestion forestière sur une superficie de 4 000 ha avec la participation active des communautés villageoises.
- L'appui aux initiatives économiques des femmes dans leurs projets entrepreneuriaux afin d'ac-

céler la diffusion de foyers améliorés pour la cuisson alimentaire, pour impacter la santé des familles et l'efficacité énergétique.

- L'adaptation de l'agriculture aux variations climatiques et l'amélioration de sa productivité par des programmes de formation, le financement de petits équipements ou encore l'appui à la mise sur le marché des produits.

Les bénéfices environnementaux et sociaux sont multiples, notamment la séquestration de CO<sub>2</sub>, la réduction de l'érosion et des risques d'inondation et de sécheresse. Pour Ségolène Royal, « il

constitue la parfaite illustration qu'en répondant à l'urgence climatique, on répond aussi à l'urgence humanitaire ».

Près de 13 millions de personnes dépendent directement de la zone d'échanges et de production agricole et halieutique du lac Tchad. C'est l'une des zones les plus vulnérables et fragiles du monde. L'Union européenne estime à 7 millions le nombre de personnes qui nécessiteront une assistance humanitaire en 2017.

**Noël Ndong**





## LITTORAL

# Le milieu marin côtier

**Le domaine maritime constitue un espace complexe car l'extension de la souveraineté nationale des Etats côtiers est source de contentieux frontaliers ou de litiges sur l'accès aux ressources. Il met aussi en jeu des intérêts régionaux et internationaux. Il est essentiel de prendre en compte de façon équilibrée toutes les données pour apporter une réponse harmonieuse et pacifique.**

Sur la côte Atlantique, la façade maritime des pays du Bassin du Congo possède en grande majorité des rivages de type « côte basse » ; même au niveau des pointes successives ou de celui de Mayumba, en République Gabonaise, les affleurements ne forment pas de véritables falaises, mais constituent des platiers rocheux où vient se briser la houle. Plusieurs fleuves marquent leur déversement dans l'Atlantique par des estuaires plus ou moins longs. Le rivage gabonais comprend également une côte basse avec des pentes faibles. Les lagunes de Mbanio et de Ndogo entaillent la côte dans sa partie sud.

La façade maritime de la République du Congo, longue de 170 km, est isolée du reste du pays par le massif montagneux du Mayombe. L'importante dérive littorale de sud-ouest a dessiné le trait de côte. En arrière du cordon littoral existe une série de petites lagunes aujourd'hui presque complètement isolées de la mer et fonctionnant comme des étangs. En revanche, il existe de véritables lagunes de grande dimension comme celle de Konkouati.

Le rivage de la Guinée Equatoriale est marqué par l'embouchure de plusieurs petits fleuves côtiers comme le Rio Mitemele et le Rio Wele.

Plus au sud, en Angola (Cabinda), la

lagune Massabi s'étale en un vaste plan d'eau sur un terrain marécageux.

Du côté de l'Océan Indien, la côte tanzanienne qui s'étend de Moa à Mtwara, en passant par Dar es Salam, est limitée à l'ouest par un vaste plateau dominé par de hauts massifs volcaniques (Kilimandjaro). Les îles de Zanzibar, Pemba et Mafia se trouvent de part et d'autre de Dar es Salam suivant un axe nord-sud.

**Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo doit jouer un rôle essentiel dans la promotion de l'économie bleue**

Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo s'inscrit dans le concept de l'économie bleue, défini par la Commission Economique des Nations Unies (CEA) pour l'Afrique en ces termes : « L'économie bleue concerne toutes les étendues d'eau, y compris les lacs, les cours d'eau et les nappes souterraines, sans oublier les mers et les côtes. Les principales branches de l'activité économique de l'Afrique basée sur les ressources marines et aquatiques sont aujourd'hui la pêche, l'aquaculture, le tourisme, les transports, le secteur portuaire, le secteur minier et le secteur de l'énergie. »

En cela, le Fonds Bleu doit jouer un rôle essentiel dans la promotion de l'économie bleue dans le Bassin du



AFP

Congo, en vue de la croissance économique, du développement durable et du bien-être des populations.

D'une manière spécifique, ce fonds permettra de financer des projets concrets à forte valeur ajoutée socio-économique et environnementale, visant entre autres objectifs, à :

- améliorer les voies de navigation intérieures par un entretien régulier et aménager les ports secondaires ;
- développer le système de suivi hydrométrique et météorologique ;
- lutter contre les plantes flottantes et envahissantes ;
- promouvoir les énergies renouvelable ;
- renforcer l'irrigation en vue d'accroître la productivité des exploitations agricoles ;
- développer la pêche durable, l'aquaculture, la surveillance et l'observation des zones de pêche ;

- développer le traitement des eaux usées et améliorer l'approvisionnement en eau potable ;
- développer des systèmes de gestion et de traitements des déchets solides déversés dans les cours d'eau et les océans ;
- promouvoir le paiement pour services environnementaux basés sur la gestion durable des eaux ;
- lutter contre les érosions ;
- gérer et valoriser durablement les mangroves ;
- promouvoir l'éco-tourisme ;
- promouvoir les mécanismes de veille sanitaire et environnementale ainsi que la surveillance épidémiologique ;
- améliorer la connaissance du milieu marin, des eaux continentales et de la biodiversité des écosystèmes respectifs.

L'eau est à l'origine de la vie. Plus de 70 % de la surface du globe en est recouverte, la moitié de la population mondiale vit à moins de 60 kilomètres de la mer et les trois quarts des grandes villes sont situées sur les côtes. Les océans, les mers et les cours d'eau sont une source de richesses essentielles, qui procure des milliers de milliards de dollars (US) en biens et services. Les océans et les eaux continentales assurent subsistance et emplois à des millions de personnes.

Sources Fondation Brazzaville pour la paix et la préservation de l'environnement

## « Bozoba ya ngando »

(quand le caïman voit la pluie, il se réfugie dans l'eau), proverbe populaire du Congo

## CONGO

## Pêche : le gouvernement entend booster le secteur avec le PD-PAC

**La République du Congo s'apprête à lancer le Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentale (PD-PAC) qui vise l'amélioration des pêcheries, l'augmentation de la productivité et la formation des acteurs du secteur.**

Le Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentale (PD-PAC) sera mené grâce à un financement de 10 milliards de francs CFA émanant du Fonds international de développement agricole (FIDA). L'accord relatif à ce financement a été conclu en 2015 par les deux parties et ratifié en 2016 par le parlement congolais.

Dans la même optique, le FIDA a accordé au Congo un don d'un montant de 500 millions de dollars américains, soit environ 250 milliards de francs CFA.

Le PD-PAC a pour objectifs d'améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire de la population cible et d'augmenter la production halieutique de façon pérenne par un renforcement et une meilleure organisation de la chaîne de valeur, afin d'assurer une marge

de profit plus importante pour les petits pêcheurs et les petits pisciculteurs.

Le projet couvrira les départements des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette-ouest et de la Sangha. Soit une population bénéficiaire du projet estimée à près de 490 000 habitants (122.000 ménages), des ruraux actifs dans les domaines de la pêche, la transformation et la vente du poisson, ainsi que la pisciculture.

Les composantes sur lesquelles repose ce projet sont le développement de la chaîne de valeur de la pêche continentale et de la pisciculture commerciale ; le renforcement des capacités du ministère en charge de la pêche et de l'aquaculture ; la coordination, le suivi-évaluation et la gestion des savoirs.

Une augmentation de l'offre en poisson devrait en



Photo AFP

découler grâce à la mise en place d'une gestion durable des pêcheries et à la promotion d'une pêche plus productive et l'amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits.

Le PD-PAC mettra également l'accent sur la promotion de la pisciculture commerciale avec la mise en œuvre des techniques adaptées aux différents types de sites

et de pisciculteurs. Les capacités des directions départementales de la pêche et de l'aquaculture concernées par le projet seront renforcées.

Christian Brice Elion

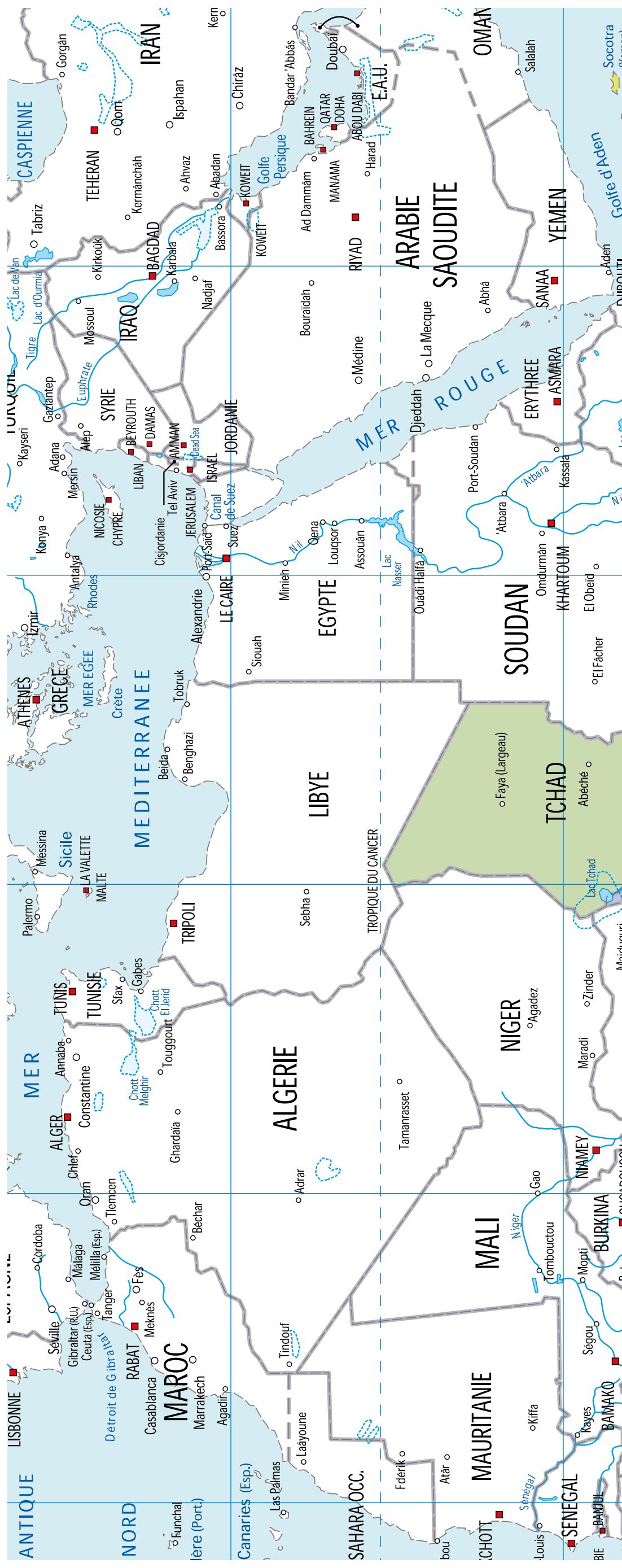


# OYO



8-9 mars 2017

## Conférence ministérielle sur la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo - Oyo 8-9 mars 2017







CETTE CARTE VOUS EST OFFERTE PAR



**FONDS BLEU**  
POUR LE BASSIN DU CONGO



OCEAN

Golfe de Guinée

Sainte-Hélène (R.U)

Ascension (R.U)

Bonne-Espérance

Le Cap

Cap de Bonne-Espérance

Cap des Aiguilles

Le Cap

Cap de Bonne-Espérance

Cap des Aiguilles



## AGRICULTURE

À L'HEURE DE LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE ET DES PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES, L'AGRICULTURE DURABLE ET RAISONNÉE PERMETTRA AUX POPULATIONS DE VIVRE MIEUX.

## Interview

## David Louhoungou : « J'espère que nous parviendrons à développer une conscience écologique au Congo »



Fruits et légumes du marché de Lydie

Milieu de terrain international de 28 ans, David Louhoungou a mis sa carrière entre parenthèse pour participer au commerce familial : Le Marché de Lydie, une boutique de produits agricoles bio créé il y a 3 ans par sa mère, Lydie Louhoungou.

Les Dépêches de Brazzaville : On connaissait David Louhoungou le Diable rouge (11 sélections), on vous découvre maintenant dans le commerce de produits bio, puisque vous travaillez dans l'entreprise familiale à Pointe-Noire : Le marché de Lydie.

**David Louhoungou :** Je suis arrivée à Pointe-Noire le mois dernier pour épauler ma mère qui développe un commerce bio. Nous proposons toute une gamme de fruits et légumes bio, de la salade à la pastèque en passant par le mangoustan, l'avocat, le poivron, la banane plantain, l'ananas...

**LDB : Pourquoi le bio ?**

**D.L :** La raison est double. Le bio est un marché porteur mais il y a également une démarche d'émancipation du Congo. La diversification de l'économie nationale doit se faire avec une agriculture saine et durable. L'idée étant que l'on parvienne à remplir l'assiette des Congolais avec des aliments qui ne soient pas néfastes pour leur santé.

**LDB : D'où viennent les produits que l'on trouve au Marché de Lydie ?**

**D.L :** 40% des produits viennent de producteurs locaux, donc des environs de Pointe-Noire car notre démarche tend aussi à fonctionner en circuit court pour avoir un impact positif sur l'économie locale. 10% viennent de pays voisins et les 50% restants de nos terres agricoles au village de Ngoliba hérités de mon grand-père, Nsangoula Samuel. La terre y est fertile, on y développe le maraîchage et l'apiculture. Et ici, derrière la boutique, un poulailler permet la production d'œufs.

**LDB : En montant ce commerce avec votre mère, avez-vous senti un engouement des producteurs que vous avez rencontrés ?**

**D.L :** Totalemment. Nous avons été étonnés de rencontrer des agriculteurs qui avaient de bons produits, sans pesticides, sans produits ajoutés, mais pas de marché pour les écouler. C'est ce qui nous a conforté dans notre démarche, car

toute la chaîne est vertueuse. D'un côté, nous offrons un débouché aux agriculteurs et de l'autre, nous proposons des produits sains à nos clients.

**LDB : Et vos clients justement, qui sont-ils ?**

**D.L :** La clientèle est essentiellement européenne : des particuliers, qui font leurs courses quotidiennes, et des professionnels de la restauration.

**LDB : Comment parvenir à attirer une clientèle locale ? Les produits biologiques sont-ils à la portée de toutes les bourses ?**

**D.L :** La clientèle européenne est forcément davantage sensibilisée à la problématique bio. Pour les Congolais, ce n'est pas encore le cas, car il n'y a pas véritablement de communication sur les bienfaits du bio. C'est un processus qui se fera avec le temps. En Europe, les prix du bio deviennent de plus en plus abordables, ce qui n'était pas le cas au début. Pour l'instant, nos produits sont un peu plus élevés que ceux du marché « lambda ».

**LDB : Finalement, ce marché bio, presque vierge au Congo, ouvre le champ de tous les possibles...**

**D.L :** Je pense que nous sommes aux prémices d'un mouvement et qu'il faut une sensibilisation générale des bienfaits de la nourriture saine et naturelle. Les répercussions sur le plan sanitaire sont énormes et dans le cadre du développement humain et économique du pays, on ne peut pas manquer le train de la révolution bio. En tant que jeune papa, j'espère que l'on va parvenir à développer la conscience écologique pour un meilleur Congo de demain.

Propos recueillis par Camille Delourme

## ELEVAGE

## Clenne Mouangou : « L'eau est un enjeu primordial pour l'élevage et la transformation du porc à Linzolo »

« Sans eau, pas de ferme », clame, comme une évidence, Clenne Mouangou, retenue en 2016 par l'incubateur Sunga nga, créé par la Fondation Sounga pour son projet sur l'élevage de porc.

« Le premier critère pour le choix du terrain de ma ferme était de disposer d'une source d'eau à proximité », se souvient Clenne Mouangou. « Et j'avais eu le bonheur d'apercevoir la rivière de Linzolo serpenter parmi l'enchevêtrement des broussailles hautes jusqu'à taille d'homme ! ». Depuis 2014, dans son cheptel porcin réparti en quatre bâtiments à Linzolo, Clenne Mouangou possède près de 200 porcs, une sélection des races Landrace et Large White renommées pour la qualité de leur viande et leur reproduction d'une quinzaine de porcelets par portée.

Avec des bâtiments situés entre 20 et 100 mètres de la rivière, une motopompe alimentant de façon permanente les abreuvoirs au débit adéquat. Mais « la principale difficulté pour l'accès à l'eau est le manque de fiabilité du réseau électrique », déplore-t-elle en expliquant avoir fait installer une bache à eau pour une totale autonomie.

Titulaire d'un Master 2 en finance, Clenne Mouangou a fait ses premières gammes à la Société Générale, à la BNP Paribas et à la banque HSBC. En 2012, à l'issue d'un voyage au Congo, elle s'est lancée dans l'agriculture tout en tenant en parallèle quatre boutiques de vente de vêtements à Brazzaville. « On peut s'abstenir d'acheter des fringues, par contre on doit manger tous les jours... ». Une évidence qui va l'orienter à opter pour quelque chose de différent : « produire, bien sûr, mais en améliorant les conditions d'élevage et en respectant les normes sanitaires ». C'est décidé et elle veut : « proposer aux Congolais de la viande de porc si appréciée dans un environnement où l'offre ne répond pas à la demande ».

« Avant notre exploitation, tous les dimanches, la vente était très localisée et en quantité réduite. C'était un produit à la fois rare et très demandé. Désormais, nous répondons à cette demande », affirme-t-elle, motivée pour relever le défi de produire sur place et ainsi d'éviter les importations pour le marché congolais. Une grande première pour le village de Linzolo habitués aux primautés avec la première église Saint Joseph, installée par le Père Prosper-Philippe Augouard au Congo en août 1883.

Marie Alfred Ngoma

## MARAÎCHAGE



## Les techniques du maraîchage biologique enseignées aux filles-mères de Makoua

Dix jeunes filles mères de Makoua, dans le département de la Cuvette, ont acquis des connaissances sur les techniques culturales du maraîchage sans engrais chimiques.

Bouettes, râteaux, arrosoirs, balances... les jeunes bénéficiaires de Makoua ont reçu du Premier ministre des kits de travail très complets et une formation qui leur permettra à terme d'alimenter le marché local en produits agricoles. Ce don est le fruit d'une convention signée entre la DGD (organe technique qui assiste le ministère de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux dans l'exercice de ses attributions en matière de développement local) et l'Ong Union des coopératives de développement d'Akwa-Opa.

Remerciant les organisateurs pour la formation et le don d'outils aratoires, Nadine une bénéficiaire a indiqué : « Grâce à cette formation, je suis certaine de faire du maraîchage ma source de revenu », tandis qu'une autre déclare : « Les conditions de travail

ne sont pas encore toutes réunies pour nous permettre de travailler en collectivité, je mettrai donc d'abord en valeur l'espace de terre qui se trouve derrière ma maison ».

Evocant les difficultés auxquelles le projet a fait face durant sa mise en œuvre, la coordonnatrice, Blandine Edith Emvoulou, a souligné que sur les 100% du financement attendu, 50% d'abord a été décaissé.

Outre les filles-mères de Makoua, celles du village Tongo à Zanaga, dans le département de la Lékoumou ont aussi bénéficié de la même formation. La clôture officielle de ce projet dans cette localité interviendra le 18 février.

Lopelle Mboussa Gassia



## PLANTE MEDICINALE

2001-2017 : 16 ans de mise en valeur du moringa par Marguerite Homb

**Marguerite Homb, coordinatrice de la plateforme Espace Créateur, Santé Nature, fait la promotion du Moringa, une essence forestière à croissance hyper rapide et aux vertus médicinales reconnues.**

Son plaidoyer est affirmé : « *les feuilles du moringa sont 25 fois plus riches que l'épinard* », explique Marguerite Homb, car « *elles contiennent les vitamines A et C et sont consommées en complément alimentaire* ».

Depuis 2001, Marguerite Homb transforme le moringa en différents produits dont des huiles capillaires. Quand ses feuilles sont séchées, elles permettent aussi de réguler la tension artérielle, précise la promotrice.

En partenariat avec le ministère de l'économie forestière et l'OMS au Congo, Marguerite Homb a conçu un modèle économique basé sur le maraichage. A la portée du plus humble, explique-t-elle, « *le moringa rapporte de quoi*

*vivre aux familles démunies* ». « *Six plantes de moringa, plantées sur une aire de 28 m<sup>2</sup>, avec un écartement de 15 centimètres entre chaque semence, peuvent rapporter mensuellement entre 80 000 et 100 000 FCFA !* ».

Ainsi, l'année dernière, sur les 1 500 hectares dont disposait l'Institut National de la Recherche Agronomique à Loudima au Congo, dans le département de la Bouenza, 1 000 hectares ont été réservés à la culture du moringa, la précieuse plante aux multiples bienfaits, avec le soutien du ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique.

Marie Alfred Ngoma



DF



Patrick Robert

## L'action concrète du PDARP saluée par la Banque mondiale... et les maraîchers de Nsoungui

**La directrice pour les partenariats et les communications externes de la Banque mondiale pour la région Afrique, Haleh Zbridi, a salué l'apport du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (Pdarp) aux maraîchers de Nsoungui, site agricole situé dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, Madibou.**

« *La fin du projet interviendra au mois d'avril. Ce projet a changé la vie de centaines de bénéficiaires. C'est le cœur du travail de la Banque Mondiale et cela me rend fier de l'action de la Banque. Je félicite l'équipe qui avait conçu ce projet* », a indiqué Haleh Zbridi à l'issue de la visite de terrain, organisée juste après le lancement du Mois de l'agriculture. Le PDARP a financé la construction de 4 châteaux

*d'eau et la mise en place d'un système d'irrigation à Nsoungui. Une centaine d'agriculteurs, « chassés » des zones Talangaï, de la Corniche (Bacongo), de la Case de Gaulle et le CSI Bissita par les travaux d'urbanisation bénéficient de ces aménagements.*

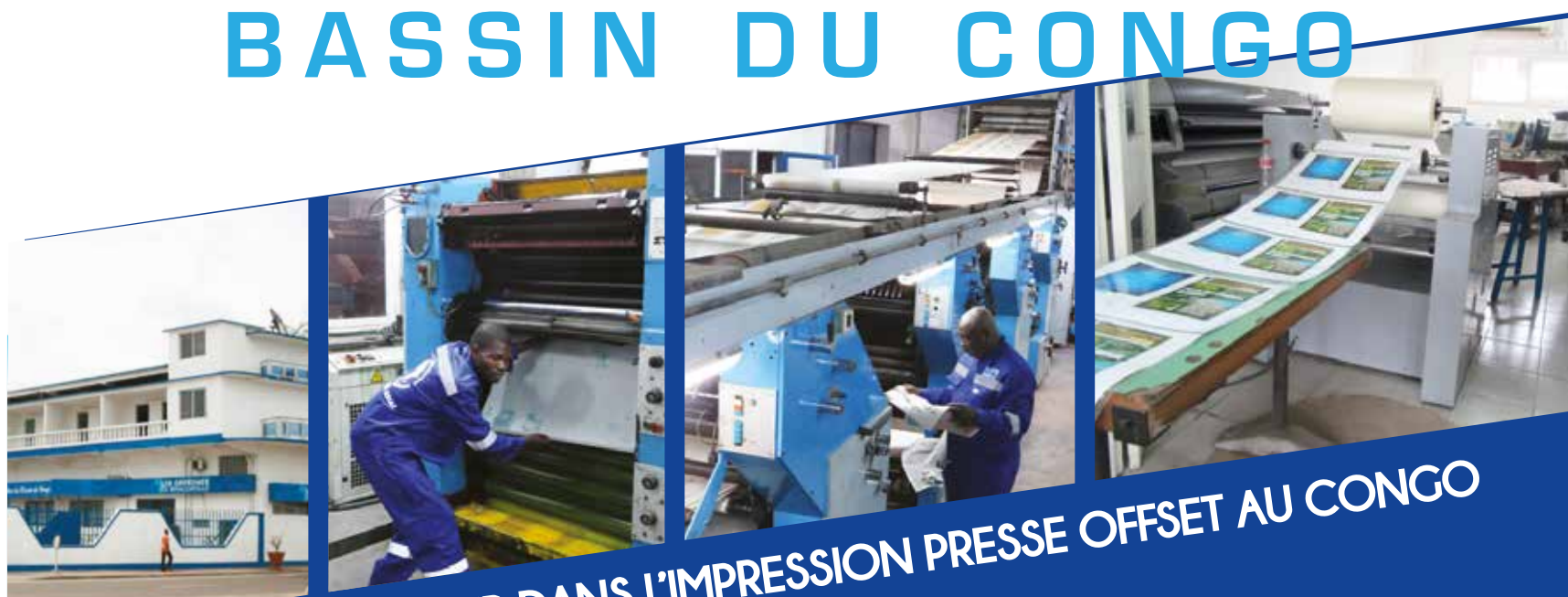
*Une maraîchère témoigne : « Après être partie de la zone de la Corniche où je faisais mes champs, je suis restée à la maison pendant plus d'une année sans activité. Grâce à Dieu, j'ai été sélectionnée sur mille agriculteurs pour travailler à Nsoungui. Au départ, c'était difficile pour moi de venir ici à cause de la distance avec mon domicile. Au regard des conditions*

*de travail réunis sur ce site, j'y viens désormais avec plaisir ».*

Outre cet appui, la question liée à la sécurisation du site se pose avec acuité. Faute d'une clôture, les plantations sont exposées aux hippopotames qui proviennent de la rivière Djoué et détruisent les plantations. En attendant la clôture métallique promis par ledit projet, les groupements se sont constitués en équipe pour assurer la garde. A cette difficulté s'ajoute le problème de la fertilisation du sol.

Lopelle Mboussa Gassia

# IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



## PROTECTION ENVIRONNEMENTALE

PRÉSERVER LE PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL QUI FAIT LA RICHESSE CULTURELLE ET ÉCONOMIQUE DU CONTINENT PASSE PAR UNE COHABITATION RAISONNÉE ENTRE LES POPULATIONS ET LA FAUNE ET LA FLORE

## Écosystème forestier : des pistes pour sauvegarder les mangroves

La sauvegarde des mangroves, zones humides associées et écosystèmes forestiers côtiers de la République du Congo, est au cœur des préoccupations.

« Bien gérées, les zones humides peuvent renforcer la résilience des communautés et les aider à se préparer aux catastrophes, à résister et à rebondir pour être plus fortes qu'avant », déclarait la ministre de l'Environnement, Rosalie Matondo dans un message en février dernier.

Les zones humides sont des espaces couverts d'eau, soit temporairement, soit en permanence. Il en existe trois types : les zones à mangroves, les cours d'eau et plaines d'inondation et de tourbières. « Elles sont notre ligne de défense naturelle contre les catastrophes naturelles et peuvent atténuer les dommages causés par celles-ci », a estimé la ministre de l'Environnement.

Le Congo a déjà ciblé 13 sites d'importance internationale pour une superficie globale de 13,758,741 hectares, soit

40,6% de la superficie nationale. Il s'agit, entre autres, des sites des Rapides Congo-Djoué ; de la lagune de Loubetsi-Nyanga ; la lagune de Conkouati-Douli et du site des grands affluents de la zone de Mossaka-Loukolela.

« Nous saisissons cette occasion pour interpeller les agriculteurs, les pêcheurs, les industriels, les ONG et d'autres acteurs pour qu'ils s'impliquent véritablement à relever les défis d'une bonne gestion de nos zones humides en les épargnant de toutes perturbations », a appelé Rosalie Matondo.

A l'intérieur du pays, les zones humides agissent comme des éponges naturelles, absorbant et stockant les eaux de pluie excédentaires et limitant les crues. En saison sèche, les zones humides libèrent l'eau stockée, retardent le déclenche-

ment des sécheresses et réduisent les pénuries d'eau.

Il reste que la conservation d'un équilibre entre les besoins des communautés côtières et la survie écologique des mangroves résiduelles est précaire. Aucun programme de réhabilitation ou de conservation n'a véritablement réussi à inverser les tendances actuelles de perte des mangroves.

Selon les dernières évaluations, la terre a perdu 3,6 millions d'hectares de mangroves depuis 1980, soit une perte effrayante de l'ordre de 20% de la superficie totale.

**Fiacre Kombo et Hervé Brice Mampouya**

## Pronar : le département de la Bouenza bénéficie de l'appui du projet pour le planting d'arbres



Une convention de partenariat d'appui de la mise en œuvre d'un projet des plantations forestières et agroforestières a été signée le 9 février à Brazzaville, entre le Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar) et l'Eglise évangélique du Congo (EEC), en vue de diversifier les sources de revenus des petits promoteurs dans les localités de Nkayi et Loutété dans le département de la Bouenza.

Ce partenariat, consenti pour une durée de deux ans renouvelables, vise à diversifier les sources de revenus de près de 600 000 petits promoteurs

identifiés à Nkayi et Loutété. Durant ce mandat, le Pronar mettra à leur disposition deux kits d'outils horticoles qui permettront la mise en place de pépinières ayant une capacité annuelle de production de 500 000 plants aussi bien forestiers que fruitiers.

Ces plants seront mis en place dans les plantations et sites agroforestiers. Le Pronar prendra également en charge les opérations de labour et de pulvérisation ainsi que la formation des bénéficiaires.

**Rosalie Bindikaa**

## Pronar : un instrument de promotion de l'économie verte au Congo

Le Programme national d'afforestation et de reboisement porte sur la réalisation d'un million d'hectares de plantations forestières en dix ans. Il a été lancé en 2011 par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso à Yé, au nord de Brazzaville. Ce programme devrait en outre contribuer à l'émergence d'une économie verte et à l'industrialisation du pays.



75% des espèces de primates de la planète sont menacés d'extinction en raison de la déforestation, du changement climatique et des conflits humains.

## République Démocratique du Congo

### Aires protégées : de nouvelles directives dans la formation des éco-gardes

En République démocratique du Congo, de nouvelles orientations pourraient sauver la vie de ceux qui sont en première ligne dans la lutte contre le braconnage : les éco-gardes. Il s'agit du premier guide de ce type en la matière.

Lancées le 9 février, les directives de formation des éco-gardes vont améliorer les conditions et la formation sur le terrain dans l'objectif de sauver la vie des personnes et de la faune.

Au cours de la décennie passée, plus de mille éco-gardes ont été tués en mission, dont 80% par des braconniers et des milices armées. Ces pertes tragiques en vies humaines soulignent le besoin de voir les éco-gardes mieux formés et bien équipés dans leurs missions de lutte contre le braconnage.

#### Une expérience avérée

L'équipe d'experts qui a développé cette ressource possède plus d'un siècle d'expérience combinée et compte parmi les éco-gardes les plus respectés au monde. C'est le premier

volet d'une série de directives qui seront publiées mondialement par l'International Ranger Fédération, le Global Tiger Forum, Thin Green Line Foundation, PAMS Foundation et le WWF. « Le trafic illégal de faune et de produits de faune a pour conséquences un déclin prononcé des populations de plusieurs espèces à travers le monde... Les niveaux de braconnage des éléphants, des rhinocéros, des pangolins et des tigres menacent ces espèces d'extinction dans la nature. La formation contre le braconnage doit être effective afin que les autorités en charge des aires protégées et les éco-gardes puissent mieux préserver la faune de cette grave menace » constate le président de l'International Ranger Foundation, Sean Wilmore.

#### Quatrième commerce criminel le plus lucratif

Le trafic illégal de faune est le quatrième commerce criminel le plus lucratif et est estimé à une valeur de 19 milliards de dollars US par an. « Les braconniers qui ciblent des espèces emblématiques telles que les éléphants, les rhinocéros et les tigres utilisent des techniques de plus en plus sophistiquées et violentes pour remplir leur mission. Le déploiement d'éco-gardes insuffisamment formés a eu quelquefois pour résultats l'échec d'opérations, de graves blessures et même la mort. Beaucoup d'éco-gardes aujourd'hui n'ont pas d'assurance au cas où ils devaient subir des blessures ou même la mort de pouvoir continuer à pourvoir aux besoins de leurs familles », constatent ces organisations.

Pour le secrétaire général de Global Tiger Forum, le Dr Rajesh Gopal, « la sombre réalité pour les éco-gardes est qu'ils font face à la menace de blessures graves ou de mort de manière quotidienne ». Très souvent, les opérations échouent du fait du manque de formation et de personnel.

« Il est essentiel que les éco-gardes aient les compétences essentielles et les outils nécessaires pour faire leur travail de manière sûre et satisfaisante. L'élaboration des directives sur les meilleures pratiques représente un jalon dans le processus visant à assurer que les éco-gardes engagés dans la lutte contre le braconnage obtiennent le niveau de formation qu'ils méritent », ajoute Wayne Lotter de PAMS Foundation.

Les directives pour la formation des éco-gardes sont les premières d'une série de directives visant à fournir une norme pour la formation des éco-gardes. Elles sont le fruit d'une initiative conjointe de International Ranger Federation, Global Tiger Forum, PAMS Foundation, WWF, The Thin Green Line Foundation, United For Rangers (UFR), Southern African Wildlife College, International Anti-Poaching Foundation (IAPF), Conservation International, African Parks Network, TRAFFIC, Panthera, Wildlife Trust of India (WTI) and Global Wildlife Conservation (GWC).

**Lucien Danzena**



## FORÊTS

**La forêt du Bassin du Congo demeure l'un des enjeux majeurs du développement humain et économique de la sous-région. Il faut donc exploiter ce trésor vert, à la fois fragile et sauvage, avec raison pour mieux le protéger.**



© Yann-Arthus Bertrand



© adiac

par an a précisé le coordonnateur principal de cette société, M. Weng Mikael. L'objectif est d'en produire six cents tonnes par mois. Nous employons actuellement près de six cent travailleurs. Nous envisageons d'augmenter nos effectifs parce que nous comptons multiplier les espèces forestières du massif de Loudima par le reboisement. Depuis le lancement du projet, FL Group a déjà expédié vers la Chine près de mille deux-cent tonnes de résine », a-t-il expliqué. La ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, qui faisait partie de la délégation, a rappelé que le massif forestier de Loudima s'étend sur six mille hectares. « L'Etat congolais a deux massifs forestiers importants. Celui de Pointe-Noire a été anarchiquement occupé par des personnes mal intentionnées. Nous devons militer pour protéger la réserve forestière de Loudima dont l'exploitation par FL Group contribue largement à la diversification de notre économie », a-t-elle expliqué.

En présence de Xia Huang, l'ambassadeur de Chine au Congo, Clément Mouamba a salué les activités que mène cette société avant d'ajouter que FL Group intègre la vision du gouvernement qui œuvre pour une diversification de l'économie congolaise.

## ÉCONOMIE

## FL Group produira plus de deux mille tonnes de résine par an

**Le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba a visité le 17 février les réalisations de la société chinoise de droit congolais, FL Group, dont le travail consiste à extraire la résine des pins du massif forestier de Loudima.**

La résine est une matière inflammable, grasse et onctueuse à partir de laquelle sont fabriqués des produits de haute qualité, des colles, encres, peintures de qualité supérieure. « FL Group produit près de 220 tonnes de résine par mois, soit 2 640 tonnes

## DROIT FORESTIER

## Forêts : le Congo en voie de se doter d'une législation plus efficace

**La révision en cours du code forestier obéit aux mutations intervenues ces dernières années. Elle devrait permettre au Congo de disposer d'un nouveau cadre législatif et réglementaire répondant aux exigences de l'heure.**

Adopté en 2000, le code forestier est parfois sans réponse face aux nouvelles problématiques environnementales que sont la gestion durable des forêts, la lutte contre les changements climatiques, l'accès aux ressources génétiques forestières et du partage des bénéfices découlant de leur exploitation.

Soumis à l'approbation du gouvernement, le nouveau code comporte 310 articles. Il reconnaît les droits des communautés locales et des populations autochtones à apporter leur consentement libre, informé et préalable dans la gestion durable des forêts.

Le potentiel exploitable des essences commercialisables et de promotion sur pied est estimé à 170 millions de mètres cubes, avec possibilité d'extraire 2 millions de mètres cubes annuellement sans compromettre la résilience de la forêt.

La future législation forestière, une fois adoptée et promulguée, permettra de mieux promouvoir les activités du secteur forestier et d'accroître leur participation dans l'économie congolaise.

Christian Brice Elion



## AFRIQUE CENTRALE

## Lancement d'un projet de lutte contre l'exploitation illégale des forêts

**Un projet de promotion de la gouvernance forestière en Afrique centrale, notamment en République du Congo, en République Centrafricaine, au Cameroun et au Gabon a été lancé le 2 février à Brazzaville.**



DR

**Intitulé « Agir sur les défis de l'Accord de partenariat volontaire (APV) : exploitation illégale et changement du couvert forestier dans le cadre d'investissement non-forestier », ce projet s'exécutera en deux ans.**

Il vise à réduire les risques d'exploitation illégale des forêts dans le cadre des investissements agro industriels, miniers et infrastructurels dans ces quatre pays ayant en partage les écosystèmes forestiers du Bassin du Congo. Son lancement a eu lieu au cours d'un atelier regroupant les différentes parties prenantes du secteur forestier.

Intervenant à l'ouverture dudit atelier, l'inspecteur général de l'économie forestière, Donatien Dzala a rappelé que la République du Congo était le premier pays d'Afrique centrale à signer un APV avec l'Union européenne (UE) en 2010.

Ce projet devrait « contribuer à régler l'épineuse question de la superposition d'usage », a-t-il dit, ajoutant que la moitié de la déforestation tropicale résulte de la conversion des forêts pour des besoins d'agriculture industrielle, d'exploitation minière et d'infrastructures. Il bénéficie de l'appui de plusieurs partenaires parmi lesquels l'UE, la Suède, le Royaume Uni et l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO).

La représentante de la FAO au Congo, Suze Percy Filippini, a signifié que cet atelier marquait « un pas supplémentaire vers une bonne gestion forestière au regard de l'engagement pris par les Etats concernés dans la promotion de la gouvernance forestière et la lutte contre l'exploitation et le commerce illicites de bois ».

Elle a fait savoir que plus de 3 millions d'hectares de terres forestières étaient concédés depuis quelques années à de grands projets d'investissement en Afrique centrale.

L'APV a pour but de renforcer la gestion forestière à travers, entre autres, la certification, le contrôle, la vérification de la légalité des bois exportés sur le marché de l'UE.

Le projet relatif aux défis de l'APV est mis en œuvre au Congo par l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) dont le directeur exécutif Trésor Nzila Kendet a évoqué la nécessité d'une collaboration entre les pouvoirs publics, la société civile, le secteur privé, les communautés locales, les peuples autochtones et d'autres partenaires en vue de la réussite.

Le pays possède plus de 5 millions d'hectares de forêts disposant des plans d'aménagement.

Christian Brice Elion



LE CONTINENT AFRICAÏN DOIT PARVENIR À ALLIER CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : LES ÉNERGIES RENOUVELABLES COMPTENT PARMIS LES SOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES ADAPTÉES.



© Yann-Arthus Bertrand

## RWANDA

### KIVUWATT : LA CENTRALE ÉLECTRIQUE QUI RECYCLE LE MÉTHANE DU LAC KIVU

Le lac Kivu, situé à la frontière entre le Rwanda et République démocratique du Congo (RDC), contient des eaux saturées en méthane, dioxyde de carbone et en sulfure d'hydrogène.

Depuis 2016, KivuWatt une centrale électrique, pompe et recycle en électricité le méthane du lac. La barge d'extraction, amarrée à 13 km du littoral du lac Kivu, pompe les eaux chargées de gaz à une profondeur de 350 mètres. Le gaz purifié est renvoyé vers le continent, via un pipeline, où il alimente des générateurs qui fournissent de l'électricité au réseau national.

La conception d'un système pour exploiter le potentiel énergétique du méthane tout en stabilisant le lac et en protégeant l'environnement, a nécessité sept ans de recherches et coûté 200 millions de dollars financés par des

capitaux privés et par un prêt de la Banque africaine de développement, le fonds panafricain Emerging Africa Infrastructure Fund, l'agence d'aide au développement néerlandaise et l'institution financière belge Belgian Investment Company for Developing Countries.

Contour Global, un énergéticien américain a été approché par le gouvernement du Rwanda pour assumer le projet. Pouvant générer 25 mégawatts (MW) d'électricité à sa mise en service, soit un quart des besoins en électricité du Rwanda, KivuWatt, seule centrale électrique d'extraction du gaz

au monde, doit assurer une capacité électrique de 100 MW d'ici à 2020.

Exploiter les 60 milliards de mètres cubes estimés de méthane contenus dans les profondeurs du lac pourrait alimenter le Rwanda en électricité pendant 400 ans au rendement actuel. KivuWatt est également l'une des clefs de l'indépendance énergétique du pays, le méthane du lac Kivu permettant de limiter le recours aux importations de pétrole.

*Rose-Marie Bouboutou*

## BURUNDI

### Un vaste champ solaire en construction à Mubuga

Un projet pionnier de 14 millions de dollars USD pour renforcer la production électrique du pays.

Au milieu des collines verdoyantes de Mubuga, à 100 km de Bujumbura, 2 500 personnes ont célébré au début de l'année le lancement du chantier d'un champ solaire de 7,5 MW qui ajoutera 15 % à la capacité de production électrique du pays.

C'est Gigawatt Global, entreprise spécialisée dans le développement solaire, qui a lancé ce projet pionnier de 14 millions de dollars USD dont l'énergie sera vendue pendant 25 ans à Regidiso, la compagnie d'électricité nationale.

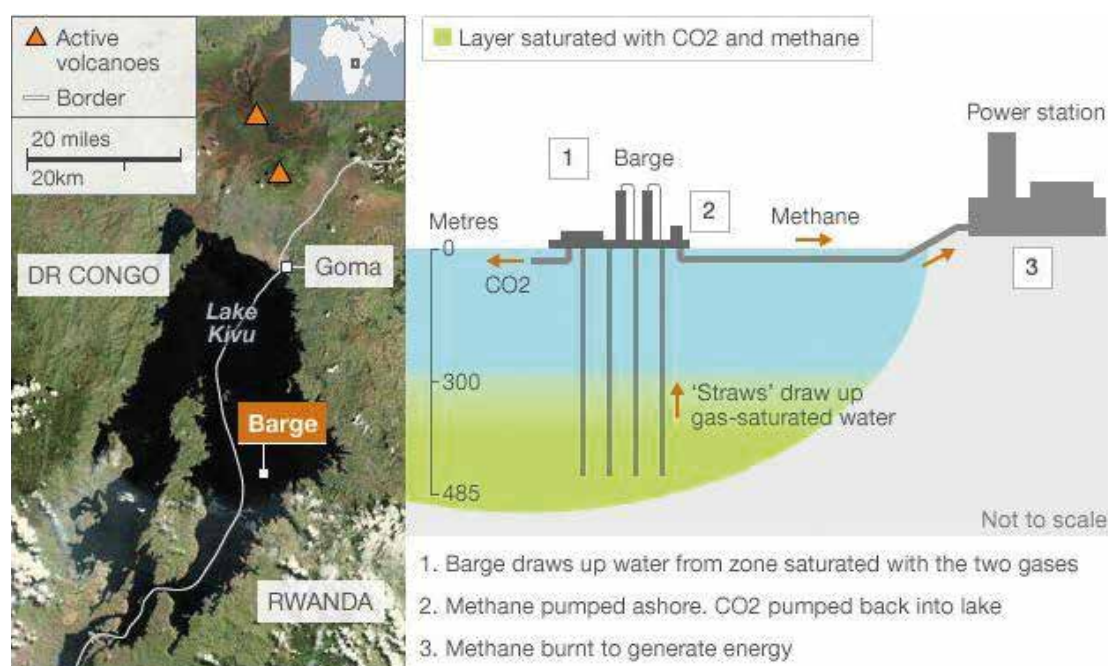
Gigawatt Global, un promoteur hollandais à capital américain, est membre fondateur de l'initiative Power Africa de la Maison

Blanche. La société a financé et développé le premier champ solaire à échelle commerciale en Afrique sub-saharienne continentale (en dehors de l'Afrique du Sud) dans le Rwanda voisin en 2014.

Le projet a reçu une subvention du Partenariat pour l'énergie et l'environnement (un fonds de Finlande, du Royaume-Uni et d'Autriche) et la Société belge d'Investissement pour les Pays en Développement (BIO). Il est également soutenu par le programme de coopération Afrique-UE dans le domaine des énergies renouvelables (RECP) et la plateforme de performance pour les énergies renouvelables (REPP), actuellement en cours de diligence raisonnable du projet.

Gigawatt Global devrait déployer 2 milliards USD dans des projets dans le domaine des énergies renouvelables en Afrique comme partenaire de l'initiative Power Africa de la Maison Blanche au cours des prochaines années tandis que les énergies renouvelables prendront l'avantage dans la production électrique en Afrique et sur les marchés émergents. La construction et le raccordement du projet au réseau national sont prévus pour fin 2017.

*African Review*



Sur le Lac Kivu, la centrale KivuWatt fonctionne au gaz méthane

## RDC

### Le site d'Inga pourrait subvenir aux besoins énergétiques de l'Afrique subsaharienne

Situé sur le cours inférieur du fleuve Congo, à proximité de Matadi, le site d'Inga (2 barrages en attendant le début des travaux d'Inga III) est d'une puissance estimée à 40.000 mégawatts, soit une production potentielle de 250 milliards de kilowatts/heure.







## TANZANIE

### La mine d'or de New Luika augmente son alimentation en énergie solaire

**Située dans le sud de la Tanzanie, dans la région de Mbeya, la mine d'or de New Luika poursuit son programme de production d'énergie solaire.**

Après la construction d'une centrale de 63kW, qui produit actuellement 95 750 kWh, la compagnie minière Shanta Gold a lancé, en 2016, le travaux d'une deuxième centrale, qui

aura une capacité de production annuelle de 943 950 kWh.

La société Redavia, en charge du chantier, devrait livrer la centrale en 2017. Une fois terminées, les deux unités auront une production annuelle cumulée de 1 040 000 kWh d'énergie solaire.

La nouvelle centrale devrait permettre d'économiser 250 000 litres de carburant par an, les économies de

CO2 étant estimées à 350 tonnes/an. L'alimentation électrique du site aurifère de 1300 km<sup>2</sup> voit ainsi se réduire ses coûts opérationnels et son empreinte carbone.

Exploitée depuis 2012, la principale mine de compagnie Shanta Gold a un potentiel d'extraction de 1,57 million de tonnes de ressources titrant 6,5g/t d'or, sur une période de six ans

*Camille Delourme*

## ENERGIES RENOUVELABLES

### Solaire : un défi à bien maîtriser pour l'Afrique subsaharienne

**Le manque de capacité de production de l'électricité en Afrique subsaharienne justifie des investissements en énergie solaire, considérée par certains experts comme un « miracle de la nature ». Une opportunité pour réduire le déséquilibre entre l'offre et la demande.**

Avec un ensoleillement exceptionnel, le continent africain est « une terre idéale pour le solaire » considère l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui estime que d'ici 2030, le solaire pourrait représenter 14% de la puissance énergétique en Afrique. Avec des coûts de développement plus compétitifs - divisés par quatre en moins de 5 ans - et des relais de construction de 12 mois, le déploiement du solaire est rapide et permet désormais de produire l'électricité à des coûts inférieurs de moitié à ceux des vieilles centrales

thermiques.

Ce qui n'exclut pas une certaine prudence, car il reste un défi majeur : intégrer une énergie certes renouvelable, mais qui demeure intermittente, au sein d'« un réseau électrique tolérant mal l'instabilité ».

Ainsi les experts font savoir que les annonces de mégaprojets solaires en Afrique méritent certaines précautions. Le défi pour les pays africains est de taille, les enjeux étant techniques et financiers. Ce qui demande une planification pointue : augmenter progres-

sivement la part des sources intermittentes dans le bouquet en s'assurant que le réseau puisse absorber leur production, diversifier les sources d'énergie et, en conséquence, organiser des appels d'offres auprès d'industriels avec des cahiers des charges précis.

Pour les Etats, il s'agit de maîtriser le coût complet des projets solaires en prenant en compte la charge indirecte liée à leur intermittence (déploiement de capacités de stockage ou de production additionnelles non intermittentes). Il est en outre de la responsa-

bilité des opérateurs privés de proposer des projets complets aux pays intégrant des unités solaires de production, mais aussi une réponse à l'intermittence de cette production sous la forme d'une solution de stockage : centrales thermodynamiques (comme Noor au Maroc) ou batteries pour les systèmes photovoltaïques.

A défaut de stockage, Les industriels sont incités à « offrir des solutions duales couplant le solaire et une autre source (hydraulique, éolienne ou énergie non renouvelable) ». Si l'Afrique

attise des convoitises des industriels en énergie solaire, cet appétit ne peut faire oublier que toutes les conditions doivent être réunies pour parvenir à intégrer cette nouvelle source d'énergie dans des réseaux encore fragiles. A défaut, l'énergie solaire pourrait devenir un fardeau, au lieu du miracle attendu pour résoudre le défi énergétique de l'Afrique.

*Noël Ndong*



## INNOVATION

### Lampe Awango de Total

**Au-delà des hydrocarbures, Total investit également dans les énergies renouvelables.**

La compagnie a développé sa marque Awango by Total qui propose des lampes et des kits solaires permettant l'éclairage et la recharge de petits appareils (téléphones portables, radios, ventilateurs...). Commercialisés dans 35 pays, 1,6 millions de produits ont été vendus. Objectifs : 5 millions de lampes vendues d'ici 2020.



**VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES  
CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Gessou immeuble les Manguiers (Mpiila), Brazzaville République du Congo.





## RÉUNIONS & ÉVÉNEMENTS



Vous recherchez un environnement exceptionnel  
et un service raffiné pour vos événements en République du Congo ?

PEFACO HOTELS vous accueille au sein de ses prestigieux établissements  
et met ses espaces à votre disposition tout au long de l'année.

### RÉCEPTIONS · MARIAGES · RÉUNIONS D'AFFAIRES

Nous serons enchantés de concevoir avec vous votre événement sur mesure.

**Pefaco Hotel Alima Palace 5\*** vous invite au bord des rives de la rivière Alima, à Oyo, pour un séjour raffiné et luxueux, dans un cadre unique en Afrique Centrale.

**Pefaco Hotel Maya Maya 5\*** est situé face à l'Aéroport International Maya Maya de Brazzaville, dans un cadre idéal en plein cœur du futur Village Aéroportuaire.



**PEFACO HOTEL MAYA MAYA**

AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE



**PEFACO HOTEL ALIM PALACE**

OYO · RÉPUBLIQUE DU CONGO

